

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210				
	Production vendue {	biens		dont export	215		214				
		services *		et livraisons							
				intracommunautaires	217		218	109 651			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée*						224				
	Subventions d'exploitation reçues						226				
	Autres produits						230	12			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	109 663			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234				
	Variation de stocks (marchandises)*						236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240				
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	55 232			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243 442)						244	1 146			
	Rémunérations du personnel*						250	7 921			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252				
	Dotations aux amortissements*						254				
	Dotations aux provisions						256	10 411			
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				}	262	9			
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		50							
	Total des charges d'exploitation (II)						264	74 719			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	34 944		
Produits financiers (III)		280	20 577		Charges financières (V)		294	1 879			
Produits exceptionnels (IV)								290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			}	300					
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348									
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	5 473		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)								310	48 169		
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	48 169	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316						
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles*				322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	5 473					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	11 411			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)				251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344						
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	BUD (44 sexdecies)	992									
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	30 411			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648						
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641						
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352	34 642	354	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2								370	34 642	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		22 BIS CHEMIN DU BOUCHET 42600 MONTBRISON				
SIRET		9 0 2 4 7 2 2 0 8 0 0 0 1 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		9		Durée de l'exercice précédent * 9		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 2		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012	
		{	Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles*			028	030	
	Immobilisations financières * (1)			040	042	102 682
	Total I (5)			044	048	102 682
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052	
		Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	500	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070	44 059
			Autres* (3)	072	074	200 489
	Valeurs mobilières de placement		080	082	24 564 1 714	
	Disponibilités		084	086	22 385	
	Charges constatées d'avance*		092	094		
	Total II		096	098	291 997 1 714	
	Total général (I + II)		110	112	394 679 1 714	
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	100 000	
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	1 649	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves () dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131			132	31 338	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	48 169	
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	181 157	
Provisions pour risques et charges			154	10 411		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	1 534	
	Autres dettes () dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169		166 785	172	172 824	
	Produits constatés d'avance			174	27 040	
	Total III			176	201 398	
Total général (I + II + III)			180	392 966		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	187 899	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Du 01/04/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
LES ENGAGEMENTS		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		
LES EFFECTIFS		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Du 01/04/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 392 965,76 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 48 169,19 Euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/04/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Du 01/04/2022 au 31/12/2022

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Du 01/04/2022 au 31/12/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
AB INVESTISSEMENT - 2 ROUTE DE VIDRIEUX 42600 LEZIG	2 000	239 076	50,00	138 759
AB PATRIMOINE - 2 ROUTE DE VIDRIEUX 42600 LEZIGNEUX	1 000	1 710	50,00	2 980
AB BUSINESS CORP - 2 ROUTE DE VIDRIEUX 42600 LEZIGN	2 000		45,00	
LIMITLESS IMMERSIVE HOUSING - 2 ROUTE DE VIDRIEUX 4	2 000		25,00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Du 01/04/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

AB INVESTISSEMENT - 2 ROUTE DE VIDRIEUX 42600 LEZIGNEUX -

848094918

AB PATRIMOINE - 2 ROUTE DE VIDRIEUX 42600 LEZIGNEUX -

884819442

Observations

AB BUSINESS CORP - 2 ROUTE DE VIDRIEUX 42600 LEZIGNEUX -

914719604

Observations

LIMITLESS IMMERSIVE HOUSING - 2 ROUTE DE VIDRIEUX 42600

LEZIGNEUX - 920901923

Observations

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Valeurs comptables des titres détenus (c) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (c) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (c)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (c) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (c) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (c)
-------------	--	--------------------------------------	-------	-------	---	---	--	---	---	--

138 759

2 980

907 090

594



SARL CABINET BEAL FOREZ

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Du 01/04/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

	Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette
Valeurs comptables des titres détenus (b) (8)					
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (b) (9)					
Montant des cautions et avals données par la société (b)					
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (b) (10)					
Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (b) (10)					
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (b)					

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

- (6) Dans la rubrique "Autres opérations".
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation (sans déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

SARL CABINET BEAL FOREZ

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Du 01/04/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	44 059	44 059	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 933	1 933	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	246	246	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	187 899	187 899	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	10 411	10 411	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		244 548	244 548	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Du 01/04/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	28 518
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	28 518

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Du 01/04/2022 au 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	10 000,00	10,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Du 01/04/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 534	1 534		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	-1 495	-1 495		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	7 394	7 394		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	166 785	166 785		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	139	139		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	27 040	27 040		
TOTAUX	201 398	201 398		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL PONCET ASSETS MANAGEMENT

Du 01/04/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	27 040
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	27 040

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	840

PONCET ASSETS MANAGEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros

Siège social : 11, Allée Antonia et Jacques Muron – 42600 MONTBRISON

902 472 208 RCS SAINT ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 22 MAI 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 48 169,19 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	48 169,19 euros
A la réserve légale	2 409 euros

Solde	45 760,19 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 77 098,19 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**Certifié conforme
La Gérance**

